

Concarneau, Le 12 octobre 2018



VILLE DE  
CONCARNEAU  
Place de l'Hôtel de Ville  
BP 238  
29182 CONCARNEAU  
T 02 98 50 38 38  
F 02 98 50 38 63  
contact@concarneau.fr  
www.concarneau.fr

## COMMUNIQUE DE PRESSE :

### COMMUNIQUE PRESSE

Contact Presse :

Cabinet du Maire - Christine BARBA  
02 98 50 38 60 / 06 34 33 90 60  
Mail : christine.barba@concarneau.fr

### PROTECTION DES MILIEUX NATURELS - PLAGE DE KERMINGHAM AU CABELLOU

Dans une démarche de protection des milieux naturels, telles que les plages de la Belle Étoile, des Bouchers et la Pointe de Pen-Avel, la Municipalité souhaite reconquérir le milieu naturel de la plage de Kermingham.

En effet, ce site est actuellement dans un état de dégradation avancé dû au piétinement, et surtout par le va-et-vient ainsi que le stockage des diverses embarcations sur le haut de la plage, là, où la flore est primordiale pour la bonne tenue de l'estran. Elle souhaite ainsi éviter une érosion prématurée et importante du trait de côte.

Dans un premier temps, il a donc été créé sur le haut de la plage, une aire de remisage pour les prames.

Dans un second temps, la Ville va mettre en place la protection de cette zone, ce qui permettra de recoloniser cet espace par la flore maritime adaptée.

Il est demandé aux propriétaires des embarcations entreposées sur cette plage de bien vouloir les retirer avant le 04/11/2018 (dernier délai).

Passé cette date, la Ville sera dans l'obligation de faire enlever ces embarcations puis de les remiser dans une aire de stockage communale sise 6 rue de Kerhun à Concarneau.

La municipalité remercie les plaisanciers ou pêcheurs concernés pour leur compréhension.

Un affichage sur panneau rappelle ces mêmes informations sur le site.

